ATTENTION «SYNDROME PORTE»

Il entraîne un DANGER pour la sécurité et même la vie des enfants.

Si vous circulez dans une zone scolaire, sachez que le «syndrome de la porte» s'y répand très rapidement



QU'EST-CE-QUE C'EST?

Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l'école. La personne affectée a l'impression que l'endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- Arrêt en zone interdite
- Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation
- Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
- Posologie: au quotidien



PRUDENCE DANS LES ZONES SCOLAIRES

23

2

8

16

2

4

2

12



MA RÈGLE DE CONDUITE !



TRANSPORT SCOLAIRE

200\$ + FRAIS +

9 POINTS



BRIGADIERS SCOLAIRES 200\$ + FRAIS + 4 POINTS



STATIONNEMENT OU IMMOBILISATION DANS UN ENDROIT INTERDIT :



EXCÈS DE VITESSE ZONE SCOLAIRE

AMENDES DOUBLÉES